ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11
Annexe - État des résultats par projets	12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Association des parents fransaskois inc.

Opinion
Nous avons effectué l'audit des états financiers de Association des parents fransaskois inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association des parents fransaskois inc. au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion
Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bergeron & Co.

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

Edmonton, AB
11 juillet 2026

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

	2026	2025
PRODUITS		
Subventions (Note 11)	$ 1,080,643	$ 768,966
Commandites, abonnements et autres revenus	21,969	25,775
Contrats de service	16,320	15,570
Intérêts	12,685	6,319
Amortissement des apports reportés (Note 9)	5,211	1,719
	1,136,828	818,349
CHARGES		
Salaires et charges sociales	582,599	411,379
Contractuels	161,529	134,381
Matériels et ressource éducatifs	95,573	51,428
Déplacements	53,948	47,075
Appui aux centres éducatifs en petite enfance	51,363	-
Location de bureau	42,166	38,859
Publicité et promotion	28,580	26,917
Fournitures de bureau	17,621	14,545
Téléphone	16,318	16,769
Entretien et réparations	11,587	10,002
Cotisations et abonnements	11,549	8,769
Honoraires professionnels	7,802	8,904
Formation pratique	6,839	5,356
Amortissement des immobilisations corporelles	6,287	4,916
Assurances	2,348	2,045
Location de matériel	2,173	2,914
Frais WCB	1,290	2,362
Frais bancaires	369	207
Créances irrécouvrables	-	74
Contributions aux autres organismes	-	500
	1,099,941	787,402
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**$ 36,887**	**$ 30,947**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

ACTIF NET	Investis en immobilisations	Grevé d'affectation (Note 10)	Non grevé d'affectation	Total 2026	Total 2025
Solde au début de l'exercice	1,779	52,610	72,309	126,698	95,751
Excédent des produits sur les charges	(1,076)	-	37,963	36,887	30,947
Affectation d'origine interne (Note 10)	-	53,390	(53,390)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	**$ 703**	**$ 106,000**	**$ 56,882**	**$ 163,585**	**$ 126,698**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2026

	2026	2025
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	$ 538,851	$ 253,411
Créances (Note 4)	7,480	31,847
TPS à recevoir	7,044	4,918
Tranche des placements échéant à moins d'un an (Note 5)	87,642	55,046
Frais payés d'avance	6,368	5,067
TOTAL ACTIF À COURT TERME	647,385	350,289
PLACEMENTS (Note 5)	355	355
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	22,131	8,654
TOTAL DE L'ACTIF	**$ 669,871**	**$ 359,298**
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	$ 14,386	$ 18,919
Revenus reportés (Note 8)	470,472	206,806
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	484,858	225,725
APPORTS REPORTÉS (Note 9)	21,428	6,875
TOTAL DU PASSIF	506,286	232,600
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	703	1,779
Actif net grevé d'affectation (Note 10)	106,000	52,610
Actif net non grevé d'affectation	56,882	72,309
TOTAL ACTIF NET	163,585	126,698
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	**$ 669,871**	**$ 359,298**

Approuvé par les Administrateurs:

_____, Administrateur

_____, Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026

	2026	2025
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	$ 36,887	$ 30,947
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	6,287	4,916
Amortissement des apports reportés	(5,211)	(1,719)
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	37,963	34,144
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(1,140)	15,460
Subventions à recevoir	25,533	(5,408)
Intérêts à recevoir	(26)	214
Taxes sur les produits et services	(2,127)	(484)
Frais payés d'avance	(1,301)	584
Comptes fournisseurs et charges à payer	(4,532)	1,701
Revenus reportés	263,666	(73,411)
	318,036	(27,200)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Achat de dépôt à terme	(87,642)	(55,046)
	-	47,055
Échéance de dépôt à terme	55,046	-
	(32,596)	(7,991)
Augmentation (Décroissance) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	285,440	(35,191)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	253,411	288,602
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**$ 538,851**	**$ 253,411**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION DES PARENTS FRANSASKOIS INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2026

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Association des parents fransaskois Inc. (l'Association) est un organisme de bienfaisance dont le mandat est l'appui de la famille, l'accueil et l'accompagnement des parents. L'Association est constituée en vertu de la « Non- Profit Corporation Act » de la Saskatchewan.

À titre d'un organisme de bienfaisance, l'Association est exonérée d'impôt sur le revenu.

Trois bailleurs de fonds représentent 94% (2025 - 91 %) des revenus de l'Association.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

a) L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquis.

Les commandites, abonnements et autres revenus et les revenus de contrat de service sont constatés à titre de produit lorsque l'Association a transféré au client les avantages et risques de la possession, le montant de la vente est quantifiable et il existe une assomption raisonnable que l'Association recevra la considération en échange pour la vente.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Apports reçus sous forme de biens et services

b) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

c) La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et le découvert bancaire dont le solde fluctue souvent entre le découvert et le disponible.

Instruments financiers

d) L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir, le dépôt à terme et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement incluent les comptes fournisseurs et les charges à payer et les salaires et cotisations à payer.

Utilisation d'estimations

e) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Immobilisations corporelles

f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	3 ans	Amortissement linéaire
Matériel de bureau	5 ans	Amortissement linéaire

Dépréciation

g) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Répartition des frais de soutien administratifs

h) L'Association répartit les coûts de soutien administratif à chaque programme en déterminant la base appropriée pour l'imputation de chaque dépense et applique cette base de façon constante chaque année. Les dépenses tel que les salaires, loyers et frais de bureau sont répartis selon les montants alloués par les bailleurs de fonds ainsi que du budget approuvé par le conseil d'administration.

3. ENCAISSE AFFECTÉE

	2026	2025
Encaisse grevée d'affectation externe - revenus reportés	$ 470,472	$ 206,806
Encaisse non grevée d'affectation	68,379	46,605
Encaisse	$ 538,851	$ 253,411

4. CRÉANCES

	2026	2025
Comptes clients	$ 6,240	$ 5,100
Intérêts à recevoir	1,240	1,214
Subventions à recevoir	-	25,533
	$ 7,480	$ 31,847

5. PLACEMENTS

	2026	2025
Placements à court terme		
Dépôt à terme venant à échéance le 6 juillet 2026, portant intérêt au taux annuel de 2,00 %	$ 50,423	$ -
Dépôt à terme venant à échéance le 15 juillet 2026, portant intérêt au taux annuel de 2,00 %	6,272	-
Dépôt à terme venant à échéance le 10 septembre 2026, portant intérêt au taux annuel de 2,40 %	30,947	-
Dépôt à terme venant à échéance le 6 juillet 2025, portant intérêt au taux annuel de 3,00 %	-	48,954
Dépôt à terme venant à échéance le 15 juillet 2025, portant intérêt au taux annuel de 2,95 %	-	6,092
	87,642	55,046
Placement à long terme		
Parts sociales - les Éditions de la nouvelle plume coopérative ltée	350	350
Parts sociales - Affinity Credit Union	5	5
	355	355
	$ 87,997	$ 55,401

Un montant de 52 610 $ du dépôt à terme est affecté pour les fonds grevés d'affectation : la Réserve pour éventualités et le Fonds du centre. Ces montants sont grevés d'une affectation interne du conseil d'administration et seul ce dernier peut modifier ces affectations.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur comptable nette 2026	Valeur comptable nette 2025
Matériel informatique	$ 35,111	$ 23,382	$ 11,729	$ 1,181
Matériel de bureau	16,797	6,395	10,402	7,473
	$ 51,908	$ 29,777	$ 22,131	$ 8,654

7. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Association a une marge de crédit autorisée au montant de 95 000 $, garanti par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières donnant au prêteur une sûreté générale sur tous les actifs présents et futurs de l'Association. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de Affinity Credit Union majoré de 1,50 %. Le taux préférentiel du prêteur est de 4,45% au 31 mars 2026.

L'Association détient aussi une carte de crédit ayant une limite de 5 000 $, portant un taux d'intérêt de 20,90% sur les soldes impayés.

8. REVENUS REPORTÉS

	Solde au début	Fonds reçus	Fonds utilisés	Solde à la fin
Commission nationale des parents francophones	$ -	$ 795,320	$ 462,512	$ 332,808
Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan	202,500	320,329	385,165	137,664
Fédération des ainées et ainés francophone du Canada	4,306	15,789	20,095	-
	$ 206,806	$ 1,131,438	$ 867,772	$ 470,472

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les immobilisations et les apports affectés à laquelle des équipements de l'organisation a été acheté. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	2026	2025
Balance d'ouverture	$ 6,875	$ 8,594
Matériel reçu au cours de l'exercice	19,764	-
Montants amortis au revenu	(5,211)	(1,719)
Balance de fermeture	$ 21,428	$ 6,875

10. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATION INTERNE

Le conseil d'administration de l'Association a créé deux fonds de réserve internes.

Le premier fonds est la réserve pour éventualités qui a pour but de servir comme réserve en cas d'imprévus. Le conseil d'administration a approuvé un transfert cette année de 53 390 $. En date de la fin de l'exercice, le solde du fonds est de 100 000 $ (2025 - 46 610 $).

Le deuxième fonds est le Fonds du centre qui a pour but d'acheter des ressources de centre. En date de la fin de l'exercice, le solde du fonds est de 6 000 $ (2025 - 6 000 $).

Seul le conseil d'administration a le droit de modifier le mandat, l'utilisation et les transferts de ces fonds grevés d'affectation interne.

11. SUBVENTIONS

	2026	2025
Commission nationale des parents francophones	$ 442,748	$ 208,988
Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan	385,165	308,797
Patrimoine canadien	225,000	225,000
Fédération des ainées et ainés francophone du Canada	20,095	3,589
Accès Emploi	7,425	-
Réseau Santé en français de la Saskatchewan	2,100	2,267
Jeunesse Canada au travail	(1,890)	16,099
Réseau pour le développement de l'Alphabétisme et des compétences	-	4,226
	$ 1,080,643	$ 768,966

12. RISQUES FINANCIERS

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :
L'Association est exposée à un risque de crédit sur les comptes clients et les intérêts à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :
L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'Association est exposée au risque de juste valeur relativement au dépôt à terme.

Risque de liquidité :
L'association est exposée à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs et charges à payer.

13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conforme à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.